



# DÉFENDRE ENSEMBLE LES LIBERTÉS D' ACTIONS ET D' EXPRESSIONS SYNDICALES !

Mardi 19 Novembre 2013

L'année 2013 n'a pas été rose pour les syndicalistes. Il y a bien eu ces dernières années, et depuis toujours d'ailleurs, des attaques contre les militants syndicalistes mais cette année, les coups sont venus d'où nous les attendions un peu moins.

**En effet, au mois de mai, le chef de l'État a décidé d'enterrer la loi d'amnistie syndicale. Des militants syndicaux et associatifs qui se battent pour des droits et qui se retrouvent injustement devant des tribunaux, bien souvent sous des prétextes fallacieux, se voyaient retirer leur dernière chance d'échapper à une justice étonnamment moins clémentaire avec eux qu'avec les amis du président actuel et encore plus avec ceux du précédent.**

Pour exemple Xavier Mathieu, ancien délégué syndical CGT de Continental, condamné à 1200 euros d'amende par la cour d'appel d'Amien pour avoir refusé un prélèvement ADN qui l'aurait d'office inscrit au fichier des emprunts génétiques. Pour rappel, ce fichier avait été mis en place par l'équipe Sarkozy/Fillon et « vendu » aux français comme servant à ficher les terroristes et autres délinquants sexuels... Avant d'y ajouter les militants syndicaux ! Pourquoi ?

**Parce que pour le pouvoir aux ordres du patronat, ce qu'il craint avant tout c'est le retour de la confiance dans la lutte collective. C'est ce qui explique l'attitude inacceptable du gouvernement pour ne pas promulguer une loi d'amnistie pour le mouvement social. Il considère que ce serait donner un signe d'encouragement à l'action revendicative. C'est ce qui traduit la montée très forte de la répression antisyndicale menée par le patronat dans les entreprises depuis et nous commençons à en sentir aussi les prémises ici, à FAI, mais nous y reviendrons plus loin. Leur objectif est de créer un climat de peur pour étouffer toute velléité d'action des salariés.**

Et tout une machinerie a été mise en place par la caste médiaticopolitique afin de dénigrer l'action syndicale. Qui n'a pas entendu de nombreuses fois ces derniers mois dans différentes émissions ou journaux télévisés des sous-fifres du patronat nous expliquer que si les usines ferment en France, c'est la faute des syndicats et surtout bien sûr de la CGT. Exit les délocalisations pour faire toujours plus de profits. Non, c'est la faute de la CGT. Les licenciements dit boursiers ? Plus personne n'en parle puisqu'ils ont trouvé leur bouc émissaire ! Et si les autres pays européens, notamment les plus proches de nous vivent la même crise avec son lot de délocalisations et de licenciements, c'est aussi à cause des syndicats français sans doute ! Tout ce beau monde connaît les vrais coupables mais quand on en croque, on ne peut pas dire du mal des copains. A qui appartiennent ces médias si prompts à casser du syndicat ? Bouygues, Dassault, Lagardère, Arnault, Bolloré. Tous ces noms vous rappellent quelque chose bien entendu. Que des proches de l'action sociale et des salariés... Quelle blague !

## LIBERTÉS D' ACTIONS ET D' EXPRESSIONS SYNDICALES !

Les libertés syndicales, les libertés d'expressions, les libertés d'agir collectivement sont aujourd'hui gravement menacées et le patronat en profite. Sous prétexte d'une crise financière et économique, les droits des salariés sont soumis à des pressions considérables avec la mise en œuvre de réformes fondamentales du Droit du Travail qui renforcent les politiques de flexibilité voulues par le MEDEF et qui favorisent la précarité et l'exclusion des salariés. Manœuvres qui sont orchestrées avec la complicité de certaines directions d'organisations syndicales qui ont notamment ratifié l'Accord National Interprofessionnel le 11 janvier 2013 sans consulter leurs bases, ce qui a « agacé » beaucoup de leurs militants.

**De fait, les « contestataires » se retrouvent dans l'œil du cyclone. Et pour tenter de dissuader toute opposition à cette cure d'austérité sociale, une politique répressive à l'encontre de l'action syndicale et progressiste est orchestrée par les promoteurs du libéralisme, avec l'aval du Pouvoir en place. De nombreux syndicalistes CGT sont victimes de cette criminalisation de l'action syndicale. L'affaire des cinq militants CGT du Roannais est le symbole de cet acharnement contre toutes formes d'actions et d'expressions syndicales ! Eux aussi ayant refusé des prélèvements ADN se sont retrouvés devant les tribunaux. Les exemples ne manquent pas, malheureusement.**

## **LA RÉPRESSION SYNDICALE, ÇA SUFFIT !**

La CGT n'a pas la réputation de laisser faire sans broncher. C'est pour cela qu'une logistique se met en place dans notre structure syndicale afin de faire remonter tous les constats d'entraves syndicales dans les entreprises et de les collecter, de les analyser puis de constituer un dossier national. Par ailleurs, la CGT passe à l'offensive pour défendre ses militants. C'est en ce sens que de tous les départements, de toutes les professions, ce sont plus de 20 000 manifestants qui sont venus soutenir nos camarades Christel, Christian, Jean-Paul, Gérard et Didier ce 5 novembre 2013 à Roanne.

**C'est aussi pour ces raisons que l'Union Départementale de la CGT 33 a récemment écrit un courrier à la direction de FAI pour lui rappeler quelques règles du droit syndical suite à des menaces de sanctions dont ont été victimes certains de nos militants.**

### **DE FORD À FAI !**

Historiquement, dès ses origines, Henri Ford a toujours farouchement refusé la présence des syndicats dans ses entreprises. Il aura fallu attendre les années 40 pour que la détermination des syndicalistes ouvrent une brèche dans la politique de la terreur mise en place par Henri Ford. Celui même que l'on présente encore parfois comme étant un bon payeur versait en vérité des salaires inférieurs à ceux de ses concurrents que sont GM et Chrysler et préférerait payer des hommes de main pour empêcher les syndicats d'entrer dans l'usine. De quoi outrer le maire de Détroit de l'époque.

À FAI, la création de la CGT n'a pas été sans douleur. Il suffit d'en parler avec les anciens pour comprendre ce qu'ils ont subi à l'époque en terme de menace, de répression et parfois de violence !

### **LA RÉPRESSION DES MILITANTS EN MÉTHODE DE MANAGEMENT ?**

Aujourd'hui, à FAI, nous voyons poindre quelques menaces. Et oui, c'est l'époque qui voudrait ça, c'est dans l'air du temps et un certain patronat se voit pousser des ailes. Mais autant le dire tout de suite, nous n'avons pas l'intention d'en être victimes ! L'année dernière, c'était 4 militants CGT et un CFTC qui se voyaient sanctionnés par un avertissement suite à la manifestation au mondial de l'automobile. Nous ne nous étendrons pas sur le sujet puisque cette affaire sera bientôt jugée par le tribunal des prud'hommes mais ce que nous pouvons d'ores et déjà dire, c'est que les arguments ne manquent pas pour contester ces sanctions.

**Dernièrement, pendant la semaine de fermeture (pas de répit), trois de nos camarades ont reçu à leur domicile un courrier en recommandé avec AR les menaçant de sanctions disciplinaires. Les entretiens dans le bureau de la chef du personnel étaient plutôt vifs. L'agressivité de la direction était déplacée mais impossible de la convaincre de quoi que ce soit, elle avait décidé avant même ces entretiens que nos camarades étaient coupables. De quoi ? D'aller manifester devant un magasin Leclerc alors qu'ils étaient en formation syndicale le même jour (solidarité patronale ?). Et peu importe si les journées font 24 heures, impossible de lui faire entendre raison. Elle avait des preuves et tout et tout. Et puis, suite à un courrier de l'UD CGT 33, finalement, la direction reconnaît la bonne foi de nos camarades. Si si, elle l'écrit même dans un deuxième courrier qui leur est adressé. En attendant, son dossier, ses preuves, son enquête, ont engagé des frais et c'est l'entreprise qui paye, faute professionnelle ? Ce n'est pas à nous d'en juger, c'est à qui d'ailleurs ? A la direction peut-être...**

Mais ces entretiens et d'autres discussions que nous avons eu avec la direction, en réunion des Délégués du Personnel notamment, nous font dire que les tentatives de répression syndicale à FAI ne font que commencer, du moins si nous laissons faire. Beaucoup (trop) de choses ont été dites récemment qui par exemple menacent la liberté de circulation des élus du personnel dans l'entreprise, l'attention particulière qui sera prêtée aux formations syndicales, les Délégués Syndicaux qui ne seront plus les bienvenus aux réunions des Délégués du Personnel, etc, etc... Et ce sont les mêmes qui parlent de dialogue social ou encore de partenaires sociaux ?

**Nous devons tous faire attention et défendre ensemble les libertés d'actions et d'expressions syndicales. Il en va de la protection de tous les salariés de FAI et peut-être même de l'avenir de l'entreprise. Ces menaces ne sont pas gratuites et ce qui se cache derrière n'est sûrement pas anodin. Notre force, c'est le collectif et plus nous serons solidaires, plus le rapport de force penchera du côté des salariés !**

**Et plus nous serons de syndiqués mieux ça sera, alors pensez-y !**